



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

DECLARATION

☐ D'OUVERTURE☒ DE MUTATION

cerfa

N°11542*04

☐ DE TRANSLATION (1)

D'un débit de boissons à consommer sur place
D'un restaurant
D'un débit de boissons à emporter

(Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

I Catégorie de licence (1)

Débit de boissons à consommer sur place

☐ Licence de 2^{ème} catégorie☒ Licence de 3^{ème} catégorie☒ Licence de 4^{ème} catégorie (2)☐ Petite licence restaurant☐ Licence restaurant☐ Petite licence à emporter☐ Licence à emporter

Restaurant

Débit de boissons à emporter

II Le débit de boissons

Enseigne

Adresse

A la bonne auberge

Le Bourg, 55, route de l'école
63370 Le Brignon

III Propriétaire(s) du fonds de commerce:

Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3):

Nom de naissance :

Nom de naissance :

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Nom d'usage :

Nom d'usage :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

Profession :

Profession :

Profession :

Adresse du domicile :

Adresse du domicile :

Adresse du domicile :

Pour une personne morale (s'il y a lieu):

Dénomination sociale de la société :

Adresse du siège :

Mairie Le Brignon
65, Route de la cascade, Le Bourg, 63370 Le Brignon

IV Exploitant (s)

Je soussigné(e)

☐ Mme☒ M. (1)

Je soussigné(e)

☐ Mme☐ M. (1)

Nom de naissance (3) : BRAGER

Nom d'usage :

Prénom : Philippe

Date de naissance : 22/02/1970

Lieu de naissance : Alès (Gard)

Nationalité : F

Agissant en qualité de (1) :

- ☐ Propriétaire exploitant à titre individuel
☒ Locataire gérant (ou gérant mandataire)
☐ Représentant légal de la société (4)

(5) Date d'obtention du

- ☐ permis d'exploitation :
☐ permis de vente de boissons
alcooliques la nuit :
.....

Nom de naissance (3) :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Agissant en qualité de (1) :

- ☐ Propriétaire exploitant à titre individuel
☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire)
☐ Représentant légal de la société (4)

(5) Date d'obtention du

- ☐ permis d'exploitation :
☐ permis de vente de boissons
alcooliques la nuit :
.....

V Déclaration (1)

Déclare(nt) vouloir ☐ ouvrir, ☐ exploiter (si mutation), ☒ transférer à partir du le débit de boissons susvisé, et certifie(nt) :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336-1, L. 3336-2 et L. 3336-3 du code de la santé publique ;
2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

Fait à Le Brignon, le 18/04/23

Signature du (ou des) déclarant(s) :



(1) cocher la case utile

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4^e catégorie.

(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales

(4) Notamment :

- Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC
- Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS
- Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(5) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Ministère du travail, de l'emploi et de la santé



N°11543*04

RECEPISSE DE DECLARATION

☐ D'OUVERTURE ☒ DE MUTATION ☐ DE TRANSLATION (1)

 Département Haute-Loire Arrondissement Le Puy en Velay
 Commune Le Brignon

 D'UN DEBIT DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE
 D'UN RESTAURANT
 D'UN DEBIT DE BOISSONS A EMPORTER
 (Art. L. 3332-3, L. 3332-4, L. 3332-4-1 du code de la santé publique)

Le présent récépissé justifie de la possession de la licence. Toutefois, il ne comporte garantie ni du droit d'exploiter un débit ni de la validité du titre de propriétaire ou de gérant invoqué par le déclarant ni de l'exactitude des déclarations susmentionnées

Concernant (1) :

 Le débit de boissons à consommer sur place de ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème} ☒ 4^{ème} catégorie (2)

 Le restaurant titulaire de la ☐ petite licence restaurant ☐ licence restaurant

 Le débit de boissons à emporter titulaire de la ☐ petite licence à emporter ☐ licence à emporter

 Sis à : 55, Route de l'école - Le Bourg -
43370 Le Brignon

 Enseigne : À la bonne auberge

 Propriétaire du fonds de commerce : Mairie Le Brignon

■ Pour une (ou des) personne(s) physique(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :	Profession :
Adresse du domicile :	Adresse du domicile :	Adresse du domicile :

■ Pour une personne morale (s'il y a lieu) :

 Dénomination sociale de la société : Mairie Le Brignon
 Adresse du siège : 65, Route de la cascade - Le Bourg - 43370 Le Brignon

Date de la précédente déclaration (si mutation ou translation) : _____

Déclarant(s) (3) :

Nom de naissance :	Nom de naissance :	Nom de naissance :
Nom d'usage :	Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Né(e) le :	Né(e) le :	Né(e) le :
A :	A :	A :
Département :	Département :	Département :

Nationalité :	Nationalité :	Nationalité :
Domicile :	Domicile :	Domicile :

(1)(4) Date d'obtention du

☐ permis d'exploitation :/...../.....☐ permis de vente de boissons alcooliques la nuit :/...../.....

Agissant en qualité de (1) :

☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☒ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)	☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☐ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5)
---	--	--

Déclare(nt) vouloir effectuer (1) :

☐ L'OUVERTURE	Ouvrir le débit de boissons susvisé à partir du/...../.....
☒ LA MUTATION	Exploiter à partir du (<u>02-05-2023</u>) le débit de boissons susmentionné. Ce débit était précédemment tenu par (1)(3) ☐ Mme ☒ M. : <u>BRAGER Philippe</u> en qualité de : ☐ Propriétaire exploitant à titre individuel ☒ Locataire gérant (ou gérant mandataire) ☐ Représentant légal de la société (5) (6) :
☐ LA TRANSLATION	Transférer à partir du (...../...../.....) le débit de boissons précédemment installé à :

Le ou les déclarants certifient :

1° ne pas être justiciable(s) des articles L. 3336-1, L. 3336-2, L. 3336-3 du code de la santé publique ;

2° que le débit de boissons susmentionné répond aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux zones protégées.

De laquelle déclaration, le présent récépissé est délivré conformément à la loi.

Fait à : Le Brignon le 18/04/23

Timbre de la commune :



(1) cocher la case utile.

(2) Cette case ne peut pas être cochée en cas d'ouverture d'un nouvel établissement. En effet, l'article L. 3332-2 du code de la santé publique interdit l'ouverture d'un nouvel établissement de 4^e catégorie.

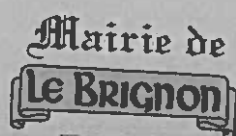
(3) Nom de naissance, nom d'usage le cas échéant et prénom en capitales.

(4) Pour les débits de boissons à consommer sur place, les restaurants et les débits de boissons à emporter qui vendent des boissons alcooliques entre 22h et 8h.

(5) Notamment : Gérant(s) de la SARL, de l'EURL, de la SNC ; Président ou directeur général ou directeur général délégué de la SAS ; Directeur général ou directeur général délégué de la SA

(6) Préciser le cas échéant la dénomination de la société exploitant le débit de boissons antérieurement à la présente déclaration.

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Le Brignon, le 27 avril 2023

43370 Le Brignon
Tél. 04 71 57 19 88
Fax 04 71 57 12 89

Mail : mairie@lebrignon.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Jérôme BAY, Maire de la commune de Le Brignon, certifie mettre à disposition à titre gratuit à Madame Amandine BRAGER, la licence IV, dont la commune est propriétaire, à compter du 18 avril 2023, et ce jusqu'au 18 avril 2032.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Le Brignon, le 27 avril 2023

Le Maire,

Jérôme BAY

